

Prévisions d'effectifs d'élèves du second degré pour les années 2017 et 2018

► **Les effectifs du second degré vont augmenter en 2017 et 2018, avec une prévision de 50 000 élèves de plus à la rentrée 2017 et de 17 000 à la rentrée 2018.** Ces évolutions sont liées à la démographie, les générations nées en 2006 et 2007 qui arriveront dans les établissements du second degré aux rentrées 2017 et 2018 étant plus importantes que celles qui les quitteront. Les formations générales et technologiques en lycée connaîtront une forte hausse à la rentrée 2017 (environ 30 500 élèves supplémentaires) tandis qu'une baisse modérée (d'environ 4 500 élèves) pourrait se produire à la rentrée 2018. Les formations en collège gagneront des élèves aux rentrées 2017 (de l'ordre de 26 000) et 2018 (environ 29 500).

Nicolas Miconnet, DEPP-B1

► Les effectifs du second degré vont continuer à croître aux rentrées 2017 et 2018, à un rythme soutenu à la rentrée 2017, légèrement plus important que celui constaté à la rentrée 2016, puis nettement plus modéré à la rentrée 2018 (voir figures 1 et 2). Ainsi, après l'augmentation constatée en 2016 de 43 000 élèves, les effectifs vont augmenter de 50 000 en 2017 et de 17 000 en 2018, prolongeant une période de croissance des effectifs constante depuis la rentrée 2009 (figure 1), essentiellement pour des raisons démographiques : en 2017, le dynamisme démographique explique 90 % de la hausse prévue, les mesures de politique éducative, notamment le droit de redoubler pour les élèves recalés la première fois au baccalauréat et la baisse du redoublement en CM2, les 10 % restants.

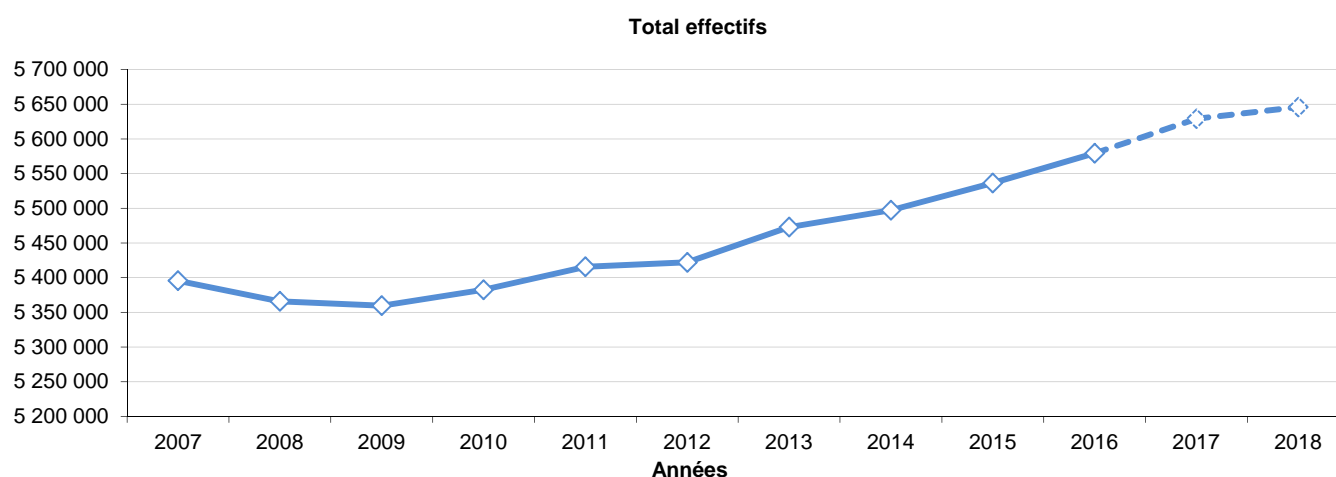
Les évolutions, différentes selon les cycles d'enseignement (voir figure 3), s'expliquent principalement par la démographie. La hausse sera marquée à la rentrée 2017 dans les formations générales et

technologiques en lycée où 30 500 élèves (1,9 %) supplémentaires sont attendus ; toutefois, la progression sera moins soutenue que celle constatée en 2016 (48 500 élèves supplémentaires).

En revanche, les effectifs des formations générales et technologiques en lycée pourraient légèrement décroître à la rentrée 2018 (- 4 500 élèves). En effet, la génération des enfants nés en 2000 quittera le lycée à la rentrée 2018 et sera remplacée par celle, moins nombreuse, née en 2003 (voir figure 4).

Les effectifs en collège progresseront significativement en 2017 (26 000 élèves) et 2018 (29 500 élèves) avec l'arrivée en sixième des générations 2006 (829 000 naissances, nombre particulièrement haut) et 2007 (819 000 naissances). Les effectifs des formations professionnelles en lycée diminueraient sensiblement en 2017 (- 6 500 élèves) et 2018 (- 8 000 élèves).

1 - Évolution des effectifs des élèves du second degré



Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé y compris hors contrat.
Source : MENESR-DEPP. Note d'information, n° 17.04.

2 - Variation des effectifs prévus par cycle de formation

Formations	Constat 2015	Constat 2016	Variation en		Prévision 2017	Variation en		Prévision 2018	Variation en	
			effectifs	%		effectifs	%		effectifs	%
Sixième	804 567	809 803	5 236	0,7	828 220	18 417	2,3	826 715	- 1 505	- 0,2
Cinquième	792 844	799 272	6 428	0,8	805 031	5 759	0,7	823 321	18 290	2,3
Quatrième	792 660	787 544	- 5 116	- 0,6	793 131	5 587	0,7	798 854	5 723	0,7
Troisième (y compris INS, DP6h)	809 187	799 697	- 9 490	- 1,2	795 295	- 4 402	- 0,6	800 731	5 436	0,7
Total sixième à troisième	3 199 258	3 196 316	- 2 942	- 0,1	3 221 677	25 361	0,8	3 249 621	27 944	0,9
Classes relais et autres dispositifs	1 091	885	- 206	- 18,9	749	- 136	- 15,4	729	- 20	- 2,7
ULIS au collège	28 813	30 711	1 898	6,6	32 242	1 531	5,0	33 404	1 162	3,6
Sous-total form. en collège hors Segpa	3 229 162	3 227 912	- 1 250	0,0	3 254 668	26 756	0,8	3 283 754	29 086	0,9
Sixième Segpa	17 992	17 829	- 163	- 0,9	18 184	355	2,0	18 156	- 28	- 0,2
Cinquième Segpa	21 926	21 729	- 197	- 0,9	21 615	- 114	- 0,5	22 052	437	2,0
Quatrième Segpa	24 152	23 126	- 1 026	- 4,2	23 006	- 120	- 0,5	22 915	- 91	- 0,4
Troisième Segpa	24 712	23 630	- 1 082	- 4,4	22 636	- 994	- 4,2	22 521	- 115	- 0,5
Total Segpa	88 782	86 314	- 2 468	- 2,8	85 441	- 873	- 1,0	85 644	203	0,2
1 - Total formations en collège	3 317 944	3 314 226	- 3 718	- 0,1	3 340 109	25 883	0,8	3 369 398	29 289	0,9
CAP 1 an	4 877	4 715	- 162	- 3,3	4 690	- 25	- 0,5	4 731	41	0,9
1 ^{re} année CAP 2 ans	60 213	59 202	- 1 011	- 1,7	57 239	- 1 963	- 3,3	56 279	- 960	- 1,7
2 ^{de} année CAP 2 ans	52 158	51 490	- 668	- 1,3	50 686	- 804	- 1,6	49 123	- 1 563	- 3,1
Total CAP 2 ans	112 371	110 692	- 1 679	- 1,5	107 925	- 2 767	- 2,5	105 402	- 2 523	- 2,3
Total CAP	117 248	115 407	- 1 841	- 1,6	112 615	- 2 792	- 2,4	110 133	- 2 482	- 2,2
Total BMA	2 439	2 547	108	4,4	2 469	- 78	- 3,1	2 364	- 105	- 4,3
Seconde pro (1BPRO3)	185 641	183 014	- 2 627	- 1,4	178 705	- 4 309	- 2,4	177 494	- 1 211	- 0,7
Première pro (2BPRO3)	181 172	181 821	649	0,4	180 719	- 1 102	- 0,6	176 801	- 3 918	- 2,2
Terminale pro (3BPRO3)	168 520	170 495	1 975	1,2	172 116	1 621	1,0	171 958	- 158	- 0,1
Total bac pro / BMA	537 795	537 898	103	0,0	534 022	- 3 876	- 0,7	528 630	- 5 392	- 1,0
Mentions complémentaires	5 166	4 828	- 338	- 6,5	4 815	- 13	- 0,3	4 824	9	0,2
Formations niveaux IV et V	3 118	3 142	24	0,8	3 087	- 55	- 1,8	3 093	6	0,2
ULIS en cycle pro	3 071	3 359	288	9,4	3 488	127	3,8	3 590	98	2,9
2 - Total formations pro en lycée	666 398	664 634	- 1 764	- 0,3	658 027	- 6 607	- 1,0	650 270	- 7 757	- 1,2
Seconde GT/BT	566 210	562 870	- 3 340	- 0,6	556 795	- 6 075	- 1,1	553 617	- 3 178	- 0,6
Première générale	364 995	383 886	18 891	5,2	383 141	- 745	- 0,2	379 079	- 4 062	- 1,1
Première techno/Adapt/BT	133 370	147 710	14 340	10,8	149 078	1 368	0,9	147 541	- 1 537	- 1,0
Total premières GT/BT	498 365	531 596	33 231	6,7	532 219	623	0,1	526 620	- 5 599	- 1,1
Terminale générale	352 552	368 014	15 462	4,4	389 302	21 288	5,8	390 697	1 395	0,4
Terminale techno/BT	133 520	136 505	2 985	2,2	151 203	14 698	10,8	153 828	2 625	1,7
Total terminales GT/BT	486 072	504 519	18 447	3,8	540 505	35 986	7,1	544 525	4 020	0,7
ULIS en lycée général et techno.	1 433	1 510	77	5,4	1 520	10	0,7	1 545	25	1,6
3 - Total formations GT en lycée	1 552 080	1 600 495	48 415	3,1	1 631 039	30 544	1,9	1 626 307	- 4 732	- 0,3
Total second degré (1 + 2 + 3)	5 536 422	5 579 355	42 933	0,8	5 629 175	49 820	0,9	5 645 975	16 800	0,3

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé y compris hors contrat.

Source : MENESR-DEPP. Note d'information, n° 17.04.

© DEPP

Les effectifs des formations en collège repartiront à la hausse dès 2017

La baisse des effectifs des formations en collège observée ces deux dernières années (rentrées 2015 et 2016) s'interrompra dès 2017. En effet, en 2017 et 2018, les générations nées en 2002 et 2003 quitteront le collège et seront remplacées par les générations 2006 et 2007, nettement plus nombreuses (figure 4). Aussi, les effectifs augmenteraient en 2017 et 2018 (respectivement 26 000 et 29 500 élèves supplémentaires). Depuis 2007, les effectifs des formations en collège n'ont jamais été aussi élevés que ceux prévus en 2017 et surtout 2018. Leur variation est fortement tributaire de la taille des générations successives.

À l'intérieur des formations en collège, la variation des effectifs n'est pas homogène pour tous les niveaux. L'augmentation en 2017 en collège hors enseignement spécialisé découle d'une légère baisse d'effectifs en classe de troisième (- 4 500 élèves), et d'une progression des effectifs

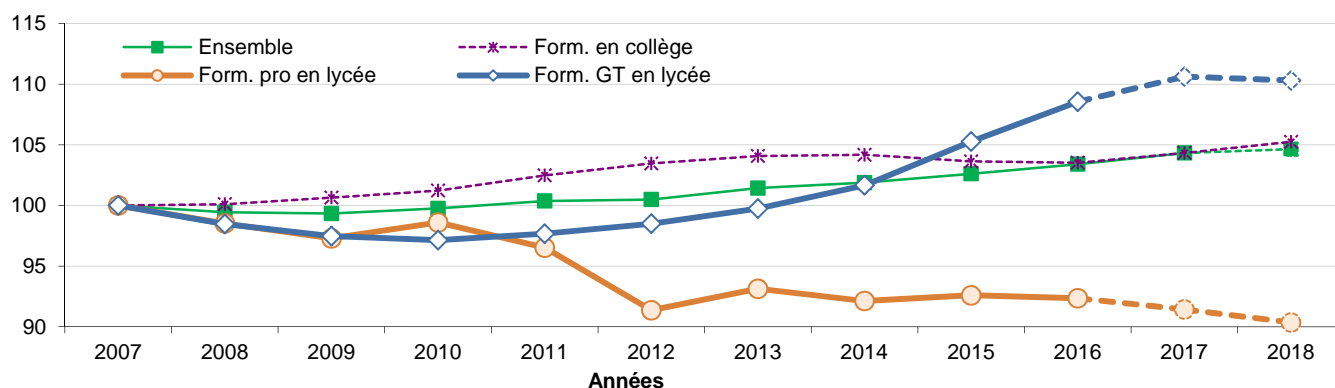
dans les classes de sixième à quatrième, et tout particulièrement en sixième (18 500 élèves).

L'augmentation prévue en 2017 pour la classe de sixième résulte de l'entrée en collège de la génération 2006 (829 000 naissances, il faut remonter à 1981 pour trouver une génération plus importante), nettement plus nombreuse que la génération qu'elle remplace.

Le redoublement présente désormais un caractère exceptionnel. La prévision repose sur une poursuite de la baisse du redoublement pour l'ensemble du collège, en particulier en cinquième et quatrième, classes où il deviendrait particulièrement rare (0,2 % prévu en 2017).

Le redoublement pourrait rester un peu plus élevé en sixième, année terminale du cycle CM1-CM2-sixième, et surtout en troisième où les parents peuvent demander le redoublement si l'élève n'a pas obtenu satisfaction à l'issue du conseil de classe ou de la procédure d'affectation.

3 - Évolution des effectifs des élèves du second degré par cycle de formations (base 100 pour l'année 2007)



Lecture : pour l'ensemble des formations, quand 100 élèves étaient dénombrés en 2007, il y en a 103,4 à la rentrée 2016 et 104,6 à l'horizon 2018. En d'autres termes, les effectifs du second degré devraient augmenter de 4,6 % entre 2007 et 2018.

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé y compris hors contrat.
Source : MENESR-DEPP. Note d'information, n° 17.04.

© DEPP

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) continueraient à voir leurs effectifs diminuer à la rentrée 2017 et remonter très légèrement en 2018 pour des raisons purement démographiques. Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) – dispositif dédié à la scolarisation des élèves en situation de handicap –, continueraient leur progression, à condition de créer les capacités d'accueil nécessaires.

Baisse des effectifs de la voie professionnelle en 2017 et 2018

Après la légère baisse des effectifs de la voie professionnelle constatée en 2016, entièrement due au secteur privé, une diminution plus sensible des effectifs est attendue en 2017 (- 6 500 élèves) et 2018 (- 8 000 élèves). Compte tenu des capacités d'accueil, les variations des effectifs dans les formations professionnelles en lycée sont moins sensibles à la démographie qu'elles ne peuvent l'être dans les formations en collège.

Le flux d'entrée dans la voie professionnelle était relativement stable sur la période 2011-2014, c'est-à-dire depuis la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans. Mais depuis la rentrée 2015, il diminue, d'abord significativement en 2015 puis très légèrement en 2016 (- 0,1 point). La tendance à s'orienter davantage dans la voie générale et technologique ne semble pas permettre dans l'immédiat une remontée de ce taux. L'hypothèse retenue pour la prévision repose sur une poursuite de la légère baisse de l'entrée dans la voie professionnelle en 2017 (- 0,1 point en 2017). Ainsi, à la rentrée 2017, 19,7 % des élèves de troisième poursuivraient leur scolarité en seconde professionnelle et 3,8 % le feraient en première année de CAP. L'ensemble des effectifs de CAP diminuerait d'environ 3 000 élèves en 2017 et de 2 500 élèves en 2018 alors que ceux du baccalauréat professionnel diminueraient de 4 000 en 2017 et de 5 500 en 2018.

Outre les entrées, un autre élément est essentiel pour déterminer les effectifs de la voie professionnelle : il s'agit des sorties en cours de formation, ces dernières étant particulièrement importantes (environ 10 % en fin de seconde puis autant en fin de première).

Entre 2011 et 2015, les sorties en fin de seconde professionnelle ont diminué de 4 points suite aux mesures pour lutter contre le décrochage scolaire. Les marges de progression semblent désormais réduites puisqu'en 2016 les sorties sont restées stables. La prévision repose sur une reprise modérée de la baisse des sorties en fin de seconde en 2017 (- 0,2 point pour atteindre 9,4 %). En fin de première professionnelle, après une stabilité observée de 2013 à 2015, les sorties ont légèrement diminué en 2016 (- 0,3 point) ; elles pourraient à nouveau diminuer en 2017 (- 0,2 point).

Les sorties après un échec au baccalauréat professionnel, bien qu'importantes, ont diminué à la rentrée 2016. Le décret n° 2015-1351 du 26 octobre 2015 permet aux élèves ayant échoué pour la première fois au baccalauréat de se réinscrire dans leur établissement. À la rentrée 2016, la proportion de réinscription après un premier échec au baccalauréat professionnel a progressé de 4 points pour s'établir à 37,6 %. La réinscription après un échec au baccalauréat professionnel pourrait de nouveau augmenter aux rentrées 2017 et 2018 et permettrait ainsi à près d'un élève sur deux de tenter à nouveau d'obtenir le baccalauréat alors que seul un sur trois le faisait avant cette réforme visant à lutter contre le décrochage scolaire.

L'augmentation des effectifs des formations générales et technologiques en lycée se poursuivra en 2017

Après la forte hausse constatée en 2016 (48 500 élèves supplémentaires), l'augmentation des effectifs de la voie générale et technologique sera à nouveau importante en 2017 (+ 30 500 élèves). En revanche, les effectifs pourraient diminuer légèrement en 2018 (- 4 500 élèves).

L'augmentation des effectifs sera concentrée en 2017 sur la seule classe de terminale (36 000 élèves) avec l'arrivée de la génération 2000, bien plus importante que celle qu'elle remplacera. Par ailleurs, les effectifs de terminale seraient soutenus par l'augmentation des réinscriptions après un premier échec au baccalauréat, conséquence d'une part de la possibilité donnée aux élèves recalés pour la première fois au baccalauréat de se réinscrire dans leur lycée et d'autre part de conserver pour la session suivante leurs notes supérieures ou égales à 10. Plus précisément, la proportion de recalés au baccalauréat général et technologique, session 2016, s'étant réinscrits à la rentrée 2016 a progressé de 2,5 points par rapport à 2015 pour s'établir à 79 %. Pour les deux prochaines années, la tendance devrait se poursuivre, notamment dans la voie technologique où la réinscription est plus faible.

Contrairement aux effectifs de terminale, une diminution sensible (- 6 000 élèves) est attendue à la rentrée 2017 en classe de seconde, la démographie étant la raison principale de la baisse. Cette baisse prévue serait limitée par la tendance à l'augmentation de l'entrée dans la voie générale et technologique. L'entrée en seconde générale et technologique, en hausse ininterrompue ces dernières années, devrait de nouveau augmenter, mais à un rythme nettement plus modéré, les marges de progression semblant désormais réduites.

Ainsi, le taux de passage entre la troisième et la seconde générale et technologique, 66,3 % en 2016, augmenterait d'un demi-point en 2017 (contre 1,2 point constaté en 2016). Mais la diminution du redoublement

en classe de seconde contribue également à la baisse des effectifs de cette classe. Cette évolution à la baisse, continue ces dernières années, s'est accélérée en 2016 (- 2,4 points pour atteindre 4,5 %). Elle pourrait se poursuivre en 2017 (- 0,7 point). L'augmentation du taux de passage entre la seconde et la première a profité en 2016 pour deux tiers aux séries technologiques et pour un tiers aux séries générales. En 2017, l'augmentation attendue du passage en première profiterait à parts égales à la voie générale et à la voie technologique. En effet, cette dernière, contrainte par les capacités d'accueil, en particulier dans les séries industrielles, ne pourrait pas voir ses effectifs augmenter fortement.

En 2018, la légère baisse attendue des effectifs des lycées d'enseignement général et technologique concernerait les classes de seconde et de première, tandis que la classe de terminale verrait de nouveau croître ses effectifs, mais à un rythme nettement plus faible que celui prévu en 2017, conséquence de la démographie.

Stabilité de la part des effectifs des établissements privés

La répartition de la prévision entre le secteur public et le secteur privé (établissements sous et hors contrat) s'effectue en fonction de leur poids relatif et des récentes évolutions pour chaque niveau de formation. En 2016, la part du secteur privé était stable et cette tendance se prolongerait durant les deux prochaines années.

Cette stabilité de la part des deux secteurs se traduit par des évolutions d'effectifs relativement proches de celles observées globalement. Ainsi, il est prévu une augmentation de 34 000 élèves à la rentrée 2017 (13 000 en 2018, **figure 5**) dans les formations du second degré des établissements du secteur public (y compris EREA). Les effectifs du

4 - Nombre de naissances en France

Année de naissance	Nombre de naissances (milliers)	Année théorique d'entrée dans le premier cycle	Année théorique d'entrée dans le second cycle	Année théorique de sortie du second cycle
1999	776	2010	2014	2017
2000	807	2011	2015	2018
2001	803	2012	2016	2019
2002	793	2013	2017	2020
2003	793	2014	2018	2021
2004	799	2015	2019	2022
2005	807	2016	2020	2023
2006	829	2017	2021	2024
2007	819	2018	2022	2025

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Sources : MENESR-DEPP, Insee. Note d'information, n° 17.04.

© DEPP

secteur privé (y compris EREA) augmenteraient de 15 500 élèves à la rentrée 2017 (puis de 3 500 à la rentrée 2018, **figure 6**).

Il faut souligner que les effectifs des formations en collège augmenteraient proportionnellement plus en 2017 dans le secteur privé que dans le secteur public (1,7 % contre 0,5 %), conséquence d'une très légère augmentation du taux de passage entre le CM2 (secteur public) et la sixième (secteur privé) observée ces trois dernières années (de l'ordre de 0,2 point de plus chaque année, soit un taux de passage en 2016 de 10,4 % contre 9,7 % en 2013). La situation serait inversée dans le second cycle professionnel où le secteur public perdrait relativement moins d'élèves que le secteur privé (- 0,8 % contre - 1,9 %). ■

5 - Variation des effectifs du second degré dans le secteur public

Total formations	Constat 2015	Constat 2016	Variation constatée en 2016		Variation prévue en 2017		Variation prévue en 2018	
			Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Form. en collège	2 614 706	2 604 691	-10 015	-0,4	14 092	0,5	22 950	0,9
Form. pro en lycée	527 492	528 810	2 742	0,2	-4 090	-0,8	-6 233	-1,2
Form. GT en lycée	1 224 304	1 265 336	44 454	3,4	24 113	1,9	-3 600	-0,3
Total	4 366 502	4 398 837	37 181	0,7	34 115	0,8	13 117	0,3

Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public.

Sources : MENESR-DEPP, Insee. Note d'information, n° 17.04.

© DEPP

6 - Variation des effectifs du second degré dans le secteur privé

Total formations	Constat 2015	Constat 2016	Variation constatée en 2016		Variation prévue en 2017		Variation prévue en 2018	
			Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Form. en collège	703 238	709 535	6 297	0,9	11 791	1,7	6 239	0,9
Form. pro en lycée	138 906	135 824	-3 082	-2,2	-2 517	-1,9	-1 424	-1,1
Form. GT en lycée	327 776	335 159	7 383	2,3	6 431	1,9	-1 132	-0,3
Total	1 169 920	1 180 518	10 598	0,9	15 705	1,3	3 683	0,3

Champ : France métropolitaine + DOM, secteur privé y compris hors contrat.

Sources : MENESR-DEPP, Insee. Note d'information, n° 17.04.

© DEPP

en savoir plus

Accédez à la *Note d'Information* en ligne sur :

www.education.gouv.fr/statistiques

MÉTHODE DE PRÉVISION RETENUE DANS LE SECOND DEGRÉ

Champ de la prévision

La prévision porte sur l'ensemble des établissements du second degré du secteur public et du secteur privé (qu'ils soient ou non sous contrat) sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, situés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Méthode

La prévision des effectifs du second degré repose sur la méthode dite « des flux ». Elle se base sur la projection des séries des taux de redoublement, de passage et de sortie aux différents niveaux. Disponibles depuis l'année 2008 (avec Mayotte et depuis

2003 hors Mayotte), l'historique est suffisamment long pour appréhender le redoublement, les sorties, les passages et formuler ainsi des hypothèses sur l'évolution future. Pour des raisons méthodologiques spécifiques à l'exercice de prévision, des regroupements de formations sont effectués, par conséquent les effectifs et les taux utilisés dans cette Note peuvent différer à la marge de ceux publiés par ailleurs.

Les taux (de passage, de sortie, de redoublement) retenus dans l'exercice prévisionnel sont ensuite appliqués aux effectifs constatés à la rentrée 2016 pour obtenir la prévision 2017. La prévision 2018 est ensuite obtenue selon un processus itératif.

Les hypothèses choisies reconduisent le plus souvent les taux constatés la dernière année, c'est-à-dire à la rentrée 2016. Toutefois, ces taux ont été, pour certains, augmentés ou diminués afin de prendre en compte les objectifs de politique éducative visant à améliorer la fluidité des parcours scolaires (en particulier la baisse des redoublements et des sorties en cours de formation ou l'augmentation de la réinscription dans un établissement scolaire après un échec au baccalauréat).

Ces modifications de taux ont un impact sur la prévision : parmi ces mesures, c'est le décret n° 2015-1351 du 26 octobre 2015 permettant aux élèves recalés pour la première fois au baccalauréat de se réinscrire dans leur établissement qui a le plus fort impact sur la prévision. ■